

## ADMISSION EN 1<sup>E</sup> ANNÉE

### Concours d'entrée des 2, 3, 4, 5 et 6 mai 2022

Madame, Monsieur,

Vous vous inscrivez pour le concours d'entrée en 1<sup>er</sup> année à l'Ensa Dijon.

Afin de valider votre candidature, merci de compléter le formulaire en ligne et téléverser (au format pdf) **pour le 18 mars 2022 dernier délai** votre dossier administratif comportant :

- Une lettre de motivation présentant les raisons de votre choix pour entrer en première année à l'Ensa Dijon et précisant vos approches de l'art et du milieu artistique, vos intérêts personnels, vos lectures, films, visites d'expositions ;
  - Pour les bachelier.e.s, le diplôme du baccalauréat ou son équivalent ;
  - Pour les candidat.e.s actuellement en terminale ou inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur, un certificat de scolarité ;
  - Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
  - Pour les candidats de nationalité française, copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou copie de l'attestation de recensement si non encore effectuée ;
  - Pour les boursiers 2021-2022, la notification de bourse sur critères sociaux, recto-verso (pour être exonéré des frais d'inscription) ;
  - Une photo d'identité ;
  - Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français niveau B2 minimum (TCF ou DELF). Exception : le niveau B1 est admis en 1<sup>er</sup> année, mais l'étudiant.e devra obtenir le niveau B2 avant le passage en 2<sup>e</sup> année. Cet examen peut être passé :
    - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
    - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)
  - Paiement des frais d'inscription de 37 euros (pour les non-boursiers) pour le 18 mars 2022 dernier délai :
    - Soit par virement, demander les coordonnées bancaires au Régisseur de recettes à [f.vernardet@ensa-dijon.fr](mailto:f.vernardet@ensa-dijon.fr)  
*Pour les étudiants étrangers, le paiement par virement est obligatoire.*
    - Soit par chèque libellé à l'ordre du « Régisseur de recettes Ensa Dijon ». Le chèque est à rédiger à l'encre noire ou bleue et ne doit être ni rayé, ni raturé, ni plié. Le chèque sera envoyé, accompagné de vos nom et prénom indiqués sur une petite feuille, par courrier à :  
Ensa Dijon – Concours 2022, 3 rue Michelet, BP 22566, 21025 Dijon Cedex.
- Les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.
- Ne pas envoyer de dossier artistique

Le dossier est à enregistrer en ligne > <https://www.ensa-dijon.net/inscription>

Une convocation vous sera adressée mi-avril.

Le jour de l'épreuve (indiqué sur votre convocation), vous devrez apporter à l'école un dossier artistique personnel témoignant de votre travail, constitué de préférence de documents originaux (sélection de 10 à 15 travaux).